

SORBONNE  
FACULTÉ DES SCIENCES  
LABORATOIRE  
de  
ZOOLOGIE

Paris le 29 août 1894

Monsieur Le Ministre

Lors de l'ouverture de l'université  
de Paris, Monsieur Le Recteur, dans son  
discours, a été loué de l'existence des deux  
laboratoires de Zoologie pratique à  
Roscott et à Bangor, <sup>que j'ai</sup> annexés à la  
Sorbonne?

Pour les laboratoires de la faculté  
de Sciences, sans être dans des conditions  
semblables d'éloignement ou de chef de  
des travaux pratiques. La chaire de Zoologie fait  
une exception ~~grande~~. Le travail de recherches est  
actif auprès de la chaire de Zoologie  
expérimentale: Vingt-sept volumes

SORBONNE  
FACULTÉ DES SCIENCES  
LABORATOIRE  
de  
ZOOLOGIE

Paris Le 25 de Juin 1899

Monsieur Le Ministre

Dans son discours lors de l'ouverture  
de l'université de Paris, Monsieur le Recteur s'est  
loué de dépenses des deux laboratoires de  
Zoologie pratique fondés de Rolcott et à Bonjean  
et annexés à la Sorbonne.

Il faut être dans des conditions semblables  
d'éloignement tous les laboratoires de la faculté ont  
des chefs des travaux pratiques.

Vingt Sept Volumes de mémoires  
originaux représentant un labeur considérable  
ont donné lieu depuis 1872 à la publication  
de l'Archives de Zoologie expérimentale, Recueil  
périodique arrivé à sa 3<sup>ème</sup> Série.

Ce fait ~~est~~ ~~un~~ ~~peu~~ remarquable - Et il faut que  
le travail est actif - sur le chaire de Zoologie  
expérimentale!

Budget - que causerait la création de cette  
nouvelle place. voici ce qui pourrait être proposé:

En déléguant M. Brouot qui touche 6000 f.  
d'appointement, à Grenoble, il continuerait 4000 f.  
M. Brouot comme il était en charge -

Il y a 4 places de préparateurs occupés  
ma chaire - l'une d'elle va être vacante et l'on  
serait possible d'attribuer les 1500 f. quelle représente à  
la nouvelle situation.

Il m'a été alloué pour des recherches de  
pêche culture marine au delà de votre département  
une somme de 1500 f. je les verserais à M. Brouot  
qui ferait ces recherches.

On arriverait <sup>ainsi</sup> à un total de 6700 f. Chiffre  
accepté par M. le prof. Brouot.

Le Tenable Sols <sup>devrait facile à trouver car il</sup> s'agissait d'augmenter <sup>de la moitié de son appointement</sup> d'un appointement - une somme  
de 1500 f. (indemnité) <sup>attribuée</sup> <sup>comme</sup> au prof. chargé de  
l'enseignement de P. C. N. - <sup>à la</sup> <sup>perfection</sup> de  
votre succession

Si vous voulez bien accorder les demandes, et agréer  
les propositions que j'ai l'honneur de vous adresser, et  
le développement des Stations et de l'enseignement de  
l'agriculture et appliquée <sup>peut</sup> <sup>être</sup> <sup>aussi</sup> <sup>vous</sup> <sup>avez</sup> <sup>pu</sup> <sup>vous</sup>  
rendre compte <sup>vous</sup> <sup>avez</sup> <sup>sur</sup> <sup>les</sup> <sup>lieux</sup> <sup>mêmes</sup>  
seront en même temps sans inconvénient à votre  
département et nouvelles charges pour 1898.

SORBONNE  
FACULTÉ DES SCIENCES

LABORATOIRE  
DE  
ZOOLOGIE

9  
ne permettez<sup>vous</sup> pas, Monsieur  
Le ministre que le moment est venu  
d'ajouter à cette Chaire un sous-  
Directeur, <sup>du troisième laboratoire</sup> qui exercerait au même temps  
chef de travaux de Zoologie pratique et  
appliquée.

Si ma demande était agréée pour  
vous M. G. M. J'aurais l'honneur de  
vous présenter la candidature de M.  
G. Bruvat prof. de Zool. à la faculté de Sc.  
de Grenoble

M. Bruvat a été élève préparateur et  
maître de conférences agrégé à la faculté de  
Paris. — Il va au laboratoire de Rossot et  
de Banyuls à tous les moments de liberté  
que lui laisse son enseignement, particulièrement  
de la recherche originale.

Ses études et publications d'Hydrographie  
et Topographie et de Zoologie marine  
seront couronnées à la séance générale de  
l'Académie de Sciences qui vient de lui  
délivrer le grand prix Bordin

Pour obvier à l'accroissement de

Elimination  
de  
M. Perrot

12 Jan 1898

N° d'Enregistrement :

Paris, le 14 janvier 1898.

OBJET :

Messieurs,

M. le Recteur écrit (12 janvier) à M. le Doyen la lettre suivante :

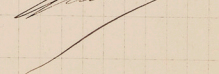
« J'ai l'honneur de vous informer que, conformément à vos propositions et sur mon rapport, M. le Ministre a décidé (12 janvier) :

1<sup>o</sup> la suppression à la Faculté des Sciences de l'Université de Paris de l'emploi de préparateur d'anatomie et de physiologie comparées devenu vacant par suite de la démission de M. Guisart,

2<sup>o</sup> la création à la dite Faculté d'un poste de trois directeurs chez des travaux de zoologie pratique et appliquée, pour la rémunération duquel il est fait état du traitement de 4000<sup>fr</sup> de l'emploi de préparateur supprimé ;

« Vous trouverez, ci-joint, copie de l'arrêté qui nomme aux dites fonctions et avec le traitement dont il s'agit M. Chauvot, professeur de Zoologie à la Faculté des Sciences de l'Université de Grenoble, M. Chauvot conservera en outre, par application de l'arrêté du 31 juillet 1897, une somme de 4000<sup>fr</sup> sur son traitement de Grenoble. »

Recevez, Messieurs, l'assurance de mes sentiments dévoués ;

Le Secrétaire,  


M. de Lacaze Duthiers

Le Ministre de l'Instruction publique et  
des Beaux-Arts et des Cultes  
*Vu l'art. 3 du décret du 9 mars 1871;  
Vu le décret du 31 juillet 1874,*

Arrête :

Article premier.

M. Puvot, professeur de zoologie à la faculté des sciences  
de l'Université de Grenoble, est nommé sous-directeur chef des  
travaux de zoologie pratique et appliquée à la faculté  
des sciences de l'Université de Paris.

Il recevra en cette qualité un traitement  
annuel de quinze cents francs.

Art. 2.

M. Puvot conservera en outre une somme  
de quatre mille francs sur son traitement de  
professeur à Grenoble.

Art. 3.

M. le Vice-Recteur de l'Académie de Paris est  
chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 12 janvier 1874.

Pour copie conforme :  
Le Secrétaire de l'Académie,

Signé : Suzand

Signé : A. Rambaud

Pour copie conforme :  
Le Secrétaire de la Faculté des Sciences  
de l'Université de Paris :

Guene

Pour ampliation :  
Le Directeur de l'Enseignement Supérieur,  
Conseiller d'Etat,

Signé : L. Léard



FACULTÉ DES SCIENCES DE PARIS

— 306 —

Paris, le 16 janvier 1891

Le Secrétaire de la Faculté des Sciences prie  
Monsieur Pruvot

de vouloir bien se rendre au Secrétariat de la Faculté  
le plus tôt possible, de 9 heures à 11<sup>h</sup>/<sub>2</sub> ou à 4<sup>h</sup>  
pour affaire qui le concerne. (état à émarger)

Il le prie d'agréer l'assurance de sa considération  
distinguée.

LE SECRÉTAIRE,

SS. 106 K

M. Pruvot



Affaire Puwot

présenté  
<sup>à la</sup>

faculté en

- 1898 -

lettre de HLD

Le 5<sup>e</sup> Juin 1898

Monsieur le Secrétaire

J'ai l'honneur de vous adresser par votre  
amitié le certificat de la séance du 7<sup>e</sup> de Juin 1898 sur  
1<sup>er</sup> le sujet de mon enseignement pour  
l'année scolaire 1898-1899 tenu à  
Strasbourg.

Le professeur <sup>etude</sup> ~~tradition~~ des organes et des  
Fonctions de Relation, dans  
les principaux groupes du Règne  
animal et dans ce qui est de plus important

2<sup>o</sup> une demande que je prie la faculté  
de prendre en considération

Science de 7<sup>e</sup> Juin 1898

SORBONNE  
FACULTÉ DES SCIENCES

LABORATOIRE  
DE  
ZOOLOGIE

Proposition de profane de Lacaze Duthiers

Le Conseil de la faculté des Sciences de l'Université de Paris devant s'occuper de questions diverses dans la séance du 7<sup>e</sup> Juin, je la prie de prendre en considération la demande que j'ai l'honneur de déposer sur son Bureau.

Ma chaire est l'une de celles qui exigent le plus impérieusement un sous-directeur chef de travaux pratiques et appliqués; car elle a trois laboratoires dont deux situés aux deux extrémités de la France. Elle seule possède une organisation unique au monde puisqu'elle a deux stations maritimes la complétant l'une l'autre, l'une d'été, l'autre d'hiver, sur deux mers aussi différentes par leur faune que par leurs conditions orographiques.

Le succès des laboratoires de Roscoff et de Banyuls n'a plus à démontrer; le nombre des étudiants ou savants français et étrangers qui s'y sont donné rendez vous dans la dernière campagne a été de 80.

Après ces efforts et des sacrifices de toute sorte qui ont duré depuis 1872 et conduit à ce résultat, est-ce beaucoup demander au Conseil que de le prier de rendre continue si non définitive la délégation de M<sup>r</sup> le prof. G. Perrot pour remplir les fonctions de sous-directeur chef de travaux.

Ancien Maître de Conférences à la Sorbonne il y a laissé les meilleurs souvenirs. — Ses travaux sur les faunes et la topographie marine de nos côtes sont justement remarquables et appréciés — Il ont reçu l'une des marques d'estime la plus enviée, l'Académie des Sciences

leur a attribué le Prix Bordin.

Puisque d'après l'organisation des universités c'est le Conseil des Facultés qui doit prendre l'initiative d'une création nouvelle, je supplie le Conseil de ne point repousser ma demande que légitimement de efforts précédemment renouvelés ayant conduit à l'acquisition à la faculté de Sciences de deux laboratoires et à la création d'un recueil périodique arrivé à sa 3<sup>e</sup> série. (Archives de Zoologie expérimentale).

D'ailleurs la proposition ne peut causer de lourdes charges.

Le Professeur Valégué continue la moitié de son traitement fixe (4000 fr) laquelle s'ajoutent les 1500 de la place d'un préparateur non remplacé après sa démission.

M. Prof. Guvot avait à Grenoble 9500,00. (8000 fr fixe 1500 P. L. R.)  
J'ai pu disposer d'une somme de 1200 fr pour l'exercice de 1898, mais je ne sais s'il me sera possible pour 1899 d'avoir encore une pareille somme à lui remettre. Ce serait donc 2500 fr. qu'il serait nécessaire d'obtenir pour; d'une part compléter les appointements fixes, d'autre part créer une situation digne d'un professeur, d'un collègue éminent qui n'en est plus à faire ses preuves.

Pour ces raisons c'est avec la plus grande confiance que j'adresse ma demande au Conseil car elle n'impose pas une lourde charge, et si elle est accueillie favorablement elle ne peut manquer de développer et multiplier les études et les travaux qui ont fait et feront honneur aux Sciences de la faculté de Sciences qu'à l'université de Paris.

Le prof. de Zoologie, Anatomie et Physiologie Comparée  
fondeur de l'Institut de Rotzoff et Baugule.

M. de Lacaze Duthiers,  
M. D.

Lab. n° 10 Baugule - 1. me Le 19 mai 1899

SORBONNE  
FACULTÉ DES SCIENCES

LABORATOIRE  
DE  
ZOOLOGIE

Séance du 7 de Juin 1898.

Proposition de Prof. de Lacaze Duthiers

Le Conseil de la faculté de Sciences  
de l'Université de Paris devant s'occuper de  
questions diverses dans sa séance du 7 de Juin, je le  
prie de prendre en considération la demande que  
j'ai l'honneur de déposer sur son Bureau.

Ma chaire est l'une de celles qui <sup>exigent le plus</sup> ~~exigent le plus~~  
impérieusement un tout directeur ~~des~~ des travaux pratiques  
et appliqués. Car elle a trois laboratoires dont deux  
s'étendent aux deux extrémités de la France. Elle seule  
possède une organisation unique au monde <sup>puisque elle a</sup> ~~possède~~ deux  
stations, se complétant l'une l'autre, l'une d'hiver  
l'autre d'été, sur deux mers <sup>différentes</sup> différentes par leur faune  
et leurs conditions orographiques. Le succès de deux  
laboratoires de Reoscott et de Banyuls n'est ~~pas~~  
à discuter le nombre de <sup>étudiants</sup> étudiants ou <sup>étrangers</sup> étrangers  
et français <sup>qui s'y font, ainsi, rendre visite</sup> fut élève à 80 dans la <sup>dernière</sup> Compagnie  
Scolaire poise.

Après les efforts et les sacrifices de toute sorte qui  
ont duré depuis 1872 <sup>et conduits</sup> pour ~~arriver~~ arriver à ces résultats,  
et ce demander beaucoup au Conseil que de le  
prier de rendre continue <sup>si non</sup> ~~comme~~ définitive la  
Délégation de Monsieur le professeur J. Cuvot pour  
remplir les fonctions de sous-directeur ~~des~~ des  
travaux.

Ancien maître de Conférences à la Sorbonne, H

Il y a l'aité les meilleurs souvenirs - ses travaux sur les faunes  
et la topographie de nos côtes, sont justement remarquables et  
appréciés. Ils ont reçu l'un des marques d'éclaire les plus élevées.  
L'Académie des Sciences leur a attribué le Prix Bravais

Puisque d'après l'organisation financière c'est le Conseil de la Faculté qui  
doit prendre l'initiative d'une création nouvelle je supplie ce Conseil de ne point  
éprouver une demande que légitimement et effort, s'écarterait, ayant  
cuidé à la création d'un recueil périodique (Archives de Zoologie expérimentale)  
arrivé à la zone ~~général~~

D'ailleurs la proposition ne peut être sa lourde charge.

Le professeur de Zoologie c'est la moitié de son <sup>traitement</sup> appointement fixe (4000)  
à laquelle rajouterait 1500 de la place d'occupant d'une nouvelle manière une  
remplacement.

M. Duport avait à Grenoble 9500 fr. (4000 fixe, 1500 P.C.N.)  
j'ai pu disposer de 1200 mis en réserve qui m'étaient été d'ailleurs  
pour l'exercice 1898, mais je ne suis sûr ne serais pas d'avoir  
eu pour 1899 une pareille somme à lui remettre.

Cela ferait donc 2500 fr. qu'il serait nécessaire d'obtenir par  
pouvoir d'une part compléter les appointements fixes de M. Duport,  
d'autre part créer une situation digne d'un professeur ~~universitaire~~,  
d'un collègue qui n'en est plus à faire les preuves.

Pour ces raisons c'est avec la plus grande confiance  
que j'adresse ma demande au Conseil, car elle <sup>d'importance</sup> n'est pas une  
lourde charge, et si elle est accueillie favorablement elle ne peut  
manquer de développer et de multiplier les études et les travaux  
qui ont fait et feront l'honneur aussi bien à la Faculté de Aix  
qu'à l'université de Paris.

Le prof. de Zool. David - de Phy - comparée  
Fondateur de Station de Roccap et de Brangas

Lab. arago. Brangas l. sur le 29 de mai 1898

SORBONNE

FACULTÉ DES SCIENCES

LABORATOIRE

DE

ZOOLOGIE

M<sup>o</sup> L. R.

Déjà j'ai eu l'honneur de vous  
prier de prendre en considération une proposition  
dont l'importance ne fait pas de doute, dont j'ai cherché  
à trouver le moyen de réalisation.

Votre *Discours* *discours* / *1866*  
vous avez dans le discours *(De l'ouverture de*  
de l'université de Paris *la* *recluse* / *dépense*  
de Rolcott et de Bangs, - sur - mais que j'ai amené à  
la Sorbonne -

Dans tous les laboratoires *(de votre*  
université de Paris. Il y a des chefs de travaux  
*au* *ai* - Je demande que *même* *chose* *ait* *lieu* *pour* *les*  
*trois* laboratoires, que j'ai l'honneur de diriger après avoir  
travaillé depuis 1872 à les fonder aux Bords de la  
Mer.

Les volumes de mémoires *originaux* représentent l'ensemble  
considérable qui *est* *de* *dans* *un* *lieu* *à* *été* *publié*  
de l'Archives de Zoologie expérimentale que j'ai fondée  
à mes risques et périls *pas* *été* *le* *archives* *de* *ces* *travaux* *de*  
*travaux* *et* *qui* *sont* *arrivés* *à* *une* *très* *bonne* *serie*.

Pourquoi j'ai eu l'honneur de vous entretenir  
de la nécessité d'avoir au près des trois laboratoires  
les deux maritimes et celui de la Sorbonne un chef de





des travaux pratiques, tout en approuvant l'idée  
de l'avez moi-même qu'il signait dans  
la lignée de trouver le moyen de créer cette  
nouvelle position et comment arriver au but sans  
graver le budget <sup>une nouvelle charge</sup>.

Voici quelle proposition je crois pouvoir vous présenter  
j'ai l'honneur de vous soumettre la création d'une place de chef de  
chef de travaux <sup>pratiques et expérimentaux</sup> à trois <sup>ou deux</sup> préparateurs auprès de ma  
chaire <sup>va être</sup>

*Sous réserve  
de la augmentation  
du budget de la  
chaire.*

*Voici ce que  
j'ai l'honneur de  
vous proposer*

choix — l'une d'elle vacante — elle représenterait

Si vous agréiez mes propositions, <sup>obtenues la</sup> en déléguant un  
professeur des provinces <sup>auquel</sup> à son appointement de

8000 f et lui donnant pendant la délégation  
un <sup>net et net</sup> ~~appointement~~ <sup>de 4000 f</sup> ou la moitié de  
du <sup>net et net</sup> ~~appointement~~ <sup>de 8000 f</sup> lui attribuant <sup>la</sup> 800 de la place

de préparateur <sup>qui</sup> supprimé. Ce qui ne troublerait <sup>en rien</sup>  
le service puisqu'il <sup>le chef des travaux</sup> remplacerait dans l'un des laboratoires  
le préparateur ~~devenu par suite de la promotion~~ <sup>vacante</sup>

Les appointements <sup>seraient</sup> ~~de 4000 f~~ <sup>de 4500 f</sup> de  
mon côté <sup>je joins</sup> ~~ajouterais~~ <sup>un</sup> 1200 f <sup>à ce chiffre</sup> ce qui  
porterait pour 1898 le ~~montant~~ <sup>à</sup> 9000 f =

<sup>Je vous propose</sup> ~~le professeur~~ <sup>de la faculté de Grenoble M</sup>  
M. le professeur <sup>qui a rendu déjà de</sup>  
services à l'étude de la zoologie marine, par ses  
nombreuses <sup>et importantes</sup> publications <sup>zoologiques et ces</sup> et par <sup>si remarquables</sup> ses cartes des  
faunes ~~du golfe du Lion et de Rostock~~

serait tout délégué pour occuper la place. Je suis  
assuré qu'il <sup>pour</sup> ~~accepterait~~ <sup>avec</sup>  
~~le dévouement~~ <sup>ce dévouement</sup> et ~~la position~~ <sup>de</sup>  
de Chef de travaux de zoologie pratique et expérimentale  
auprès de ma chaire et de mes trois laboratoires

à Grenoble il avait en place la position

L'ANNÉE BIOLOGIQUE

COMPTES RENDUS ANNUELS DES TRAVAUX

DE

BIOLOGIE GÉNÉRALE

Publiés sous la direction

de Yves DELAGE

Professeur à la Sorbonne

16, RUE DU MARCHÉ — SCEAUX

SCHLEICHER FRÈRES, Éditeurs

15, rue des Saints-Pères

PARIS

Sceaux 8 VI 98

Monsieur le docteur Naiter,

Hier à la séance du conseil a été discutée la demande contenue dans votre lettre. Elle n'a pas été accueillie, grâce surtout à Duclaux et à Mammé Chalmes qui ont fait remarquer qu'on ne pouvait prendre une mesure de ce genre pour un tiers de notre volume quand nos deux autres laboratoires étaient déjà aussi d'intérêt et généralement pourvus d'appareils très-faibles. Ils ont fait remarquer aussi, et c'est ce qui a surtout fait impression, que mes études mal fondées à demander de l'argent au conseil pour une nomination que mes avis font passer en dehors de lui.

Comme de juste, j'ai pris la parole,  
maintenant excitant les esprits que  
l'on avait bien d'autres fois pris les  
décisions univ. de l'élle et surtout fait  
l'éloge de M. Prost et de sa  
valeur académique - Si j'avais été  
arbitre, j'aurais pu me préparer et  
peut-être trouver encore d'autres  
arguments - Mais cela n'y a eu rien  
fait d'ailleurs; au vote, une seule  
main s'est levée avec la mienne  
en faveur de M. Prost, c'est celle  
de Boumberg - de moins n'ai-je  
pu voir que celle là et si il y en  
avait d'autres vers le fond de la  
salle, je n'ai pu le voir.

Peut être au vote admettant directement  
au conseil de l'Université avec mes  
plus de succès.

Veuillez agréer, Monsieur et Madame  
Maitre, l'assurance de mon  
respectueux dévouement.

J. P. Prost

Le 11 de juin 1858

Monsieur le Directeur

Vous m'avez engagé en France  
au Cercle de la faculté  
présenter une demande pour régulariser  
la position de M<sup>r</sup> Dewoit.

Je vous adresse une copie de ma  
demande déposée au bureau  
du Cercle de la faculté de Sciences  
le 7 de juin jour fixé pour la réunion

Recevez, Monsieur le Directeur

l'assurance de mon respectueux  
souhait.



Le Tou 10.

Le 12 de Juin 1845

Monsieur Le Recteur

Lorsque j'ai eu l'honneur  
de vous entretenir de la  
demande que je me proposais  
d'adresser au Conseil des Facultés  
vous avez bien voulu me dire  
de vous adresser une copie de  
cette demande.

J'ai l'honneur de vous informer  
que ma requête au sujet de  
la nomination d'un tiers directeur  
de mes laboratoires a été déposée  
sur le bureau du Conseil qui  
s'attendaient le 7 courant. et  
que dans ce pli vous trouverez une  
copie de cette demande.

Je vous prie Monsieur Le Recteur, d'agréer  
distingué de plus de ma haute estime.

SORBONNE  
 ———  
 FACULTÉ DES SCIENCES  
 ———  
 LABORATOIRE  
 de  
 ZOOLOGIE  
 ———

Paris - Le 1<sup>er</sup> Juillet 1898

à Monsieur le Président  
 du Conseil de la faculté de Médecine

Très Savant Monsieur

La lettre que vous m'avez fait l'honneur  
 de m'adresser au sujet de ma demande de  
 la création d'une place de sous-directeur auprès  
 de ma chaire, <sup>et de mes collaborateurs</sup> est conçue dans des termes si  
 bienveillants, pour notre collègue de <sup>notre</sup> Université  
 de Grenoble que je suis conduit à rappeler de  
 nouveau l'attention <sup>du Conseil</sup> sur ma proposition.

avant l'organisation de l'université  
 Les professeurs de la faculté de Médecine de  
 Paris <sup>ou de part l'étranger</sup> traitaient le plus souvent les affaires  
 de leur chaire directement avec le Ministère.

Citer le nom de St. Claire Deville, Claude-  
 Bernard, <sup>Paul Bert</sup> Gannal, Desains, Robert Michel Lévy  
 et ~~André~~ d'autres être rappelés d'origine  
 de la plus part de <sup>plus</sup> anciens et importants  
 laboratoires de la Sorbonne. <sup>qui travaillaient sur eux les plus</sup> Surtout pour les <sup>de l'école</sup> de <sup>l'école</sup> <sup>l'école</sup>  
~~de Paris~~ qui ont été créés depuis <sup>depuis</sup> <sup>depuis</sup> <sup>depuis</sup>  
 On ne peut-il pas parvenir à rappeler

2/

SORBONNE  
FACULTÉ DES SCIENCES  
LABORATOIRE  
de  
ZOOLOGIE

l'un <sup>me</sup> ~~me~~ <sup>quand</sup>  
que la plus grande partie de l'installation  
des laboratoires dans les Villes  
meubles de la Rue St Jacques fut due  
à mon initiative <sup>première</sup> ~~première~~ <sup>personnelle</sup>  
~~directe de moi~~ <sup>et de mes collègues</sup> ~~et de mes collègues~~ <sup>et de mes collègues</sup>  
que pour la création, l'organisation  
du Laboratoire, de Robcotti et ses <sup>particuliers</sup>  
l'acquisition <sup>directe</sup> ~~est~~ <sup>incomparable</sup>, y ai été  
succellivement <sup>et directeur</sup> le délégué <sup>de charge d'affaires</sup> du Ministre  
de l'Instruction publique. <sup>possède</sup> Je ~~possède~~ <sup>possède</sup> ~~possède~~  
en pièces officielles qui m'ont permis <sup>de</sup> de ~~de~~ <sup>de</sup> ~~de~~  
les facultés <sup>et traités</sup> ~~et traités~~ <sup>et traités</sup> ~~et traités~~  
que pour de laboratoires Arago  
fondé ~~sur~~ <sup>par</sup> l'initiative <sup>prise</sup> la prise  
de <sup>de cette promesse</sup> ~~de cette promesse~~ <sup>et</sup> ~~et~~  
en charge <sup>de</sup> ~~de~~ <sup>de</sup> ~~de~~ <sup>de</sup> ~~de~~  
maise par délégation <sup>spéciale</sup> ~~spéciale~~ <sup>de</sup> ~~de  
ministre qui m'a <sup>donné</sup> ~~donné~~ <sup>l'autorisation</sup> ~~l'autorisation~~  
les Contrats <sup>divers</sup> avec les <sup>autorités</sup>  
ou les propriétaires <sup>et cela</sup> ~~et cela~~ <sup>qui</sup> ~~qui  
éloignés <sup>de</sup> ~~de~~ <sup>de</sup> ~~de~~ <sup>de</sup> ~~de~~  
de Vous <sup>remarquez</sup> ~~remarquez~~ <sup>que</sup> ~~que~~ <sup>le</sup> ~~le~~  
de Université <sup>ont</sup> ~~ont~~ <sup>été</sup> ~~été~~ <sup>généralisés</sup> ~~généralisés~~  
partir de 1<sup>er</sup> de Janvier 1898.  
et que c'est sous l'ancien régime <sup>en</sup>  
1897, qu'a été faite <sup>ma</sup> ~~ma <sup>demande</sup>  
comme <sup>d'autres</sup> ~~d'autres <sup>relatives</sup> ~~relatives~~ <sup>aux</sup> ~~aux  
apportées aux deux <sup>statuts</sup> ~~statuts~~ <sup>maritimes</sup> ~~maritimes~~  
de la faculté.~~~~~~~~~~

SORBONNE  
FACULTÉ DES SCIENCES  
LABORATOIRE  
de  
ZOOLOGIE

Je le rappelle <sup>en</sup> ~~en~~ <sup>1877</sup> ~~octobre~~ que mes  
démarches pour obtenir un ~~sur-directeur~~  
ont commencé. Les ~~conseils~~ administratifs  
de l'Etat ~~seul~~ <sup>repartir</sup> la ~~délégation~~  
de lui ~~leur~~ <sup>(le plus tard)</sup>

Je regrette votre lettre <sup>me fait tant</sup> ~~de~~ <sup>me</sup> ~~sur~~  
~~parvenir~~ <sup>et m'a fait</sup> ~~me~~ <sup>connaître</sup>  
le Conseil de la faculté s'occuperait  
des ~~diverses~~ <sup>propositions</sup> et ses membres  
je me suis surpris de demander que  
la situation de notre collègue de l'université  
de Grenoble fut régularisée.

Par le fait même de ~~celle~~ <sup>de</sup> ~~démarche~~  
~~la~~ <sup>me</sup> ~~démarche~~ <sup>par</sup> ~~de~~ <sup>vous</sup> ~~il~~ <sup>par</sup> ~~reput~~  
de la nouvelle organisation et puisque  
la délégation avait ~~une~~ <sup>été</sup> sollicitée  
avant l'application <sup>les</sup> ~~de~~ <sup>la</sup> ~~pratique~~  
des nouveaux ~~de~~ <sup>par</sup> ~~ce~~ <sup>qu'</sup> ~~est~~  
le Conseil de la faculté <sup>il</sup> ~~est~~ <sup>par</sup> ~~ce~~ <sup>qu'</sup> ~~est~~  
de ~~l'Etat~~ <sup>par</sup> ~~ce~~ <sup>qu'</sup> ~~est~~  
de M. Pruvot <sup>est</sup> ~~de~~ <sup>fait</sup> ~~en~~ <sup>de</sup> ~~de~~ <sup>de</sup> ~~de~~  
du Conseil de la faculté

J'ai donc l'honneur de vous prie  
M. le président et mes collègues  
de représenter ma demande au Conseil et  
d'agréer l'expression de mes sentiments les plus distingués



SORBONNE

FACULTÉ DES SCIENCES

LABORATOIRE  
de  
ZOOLOGIE

Paris Le 4 de Juillet 1898

à Monsieur Le Président du Conseil  
de la faculté des Sciences de l'Université de Paris.

Très savant Monsieur

La lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser  
au sujet de ma demande pour la création d'une place de  
Sous-Directeur auprès de ma chaire et de mes trois laboratoires  
est conçue dans des termes si flatteurs et bienveillants  
pour notre collègue de l'Université de Grenoble que  
je suis conduit à rappeler de nouveau l'attention du  
Conseil sur ma proposition.

Avant l'organisation de l'Université les professeurs  
de la faculté des sciences de Paris, ne peuvent ignorer,  
traisnaient le plus souvent les affaires de leurs Chaires  
directement avec le Ministère.

Citez les noms de J<sup>ts</sup> Claude Bernard, Claude Bernard,  
Paul Bert, Gamier, Delais, Hebert, Moilue-Edouard  
& c'est rappeler l'origine de la plus part des plus  
Anciens et importants Laboratoires de la Sorbonne.  
ou trouverait des Exemples plus récents.

Ne mérit-il pas permis de rappeler que  
quelques uns des Vieilles Maisons de la rue St Jacques  
seraient amplies à la Sorbonne sur mon initiative?

que pour la création et l'organisation de  
Laboratoire de Roscott et en particulier pour l'acquisition

SORBONNE  
FACULTÉ DES SCIENCES  
LABORATOIRE  
de  
ZOOLOGIE

Ces divers immeubles j'ai été  
succellivement et directement le délégué  
ou chargé <sup>répète</sup> du ministre de l'instruction  
publique; les arrêtés en font foi;

que pour le Laboratoire Arago,  
fondé par l'initiative privée, la prise en  
charge des bâtiments et l'annexion à la Sorbonne  
ont été faites encore par délégation spéciale du  
ministre qui par arrêté m'a donné tous pouvoirs  
pour passer les contrats divers avec les autorités  
locales ou les propriétaires, et cela a des dates  
qui ne sont pas éloignées.

Je vous prie <sup>de</sup> faire remarquer, Monsieur  
le président, au conseil de la faculté que les  
décrets sur l'organisation des universités n'ont été  
appliqués qu'à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1876, et  
que c'est avant cette époque, sous l'ancien régime  
qu'à été faite ma demande, et même que pour  
d'autres améliorations apportées aux deux Facultés  
maritimes de la faculté. Les bureaux <sup>de l'Université</sup>  
seules ont reporté à plus tard la délégation de  
Monsieur Gruot.

Mal que votre lettre me faisant connaître  
que le conseil de la faculté s'occuperait de  
propositions diverses de ses membres, je me suis  
empressé de demander que la situation de notre

Collègue de l'université de Grenoble fut  
régularisée.

Le fait même de ma démarche ne  
démontre-t-il pas mon respect pour la  
nouvelle organisation, et puisque la délégation  
avait été sollicitée avant l'application des  
nouveaux décrets, j'espère que le Conseil de la  
faculté n'écartera pas ma demande, parceque  
la nomination de M<sup>r</sup> Puvion a été faite  
en dehors du Conseil de la Faculté.

J'ai donc l'honneur, Monsieur le Président  
de vous prier de représenter ma demande  
au Conseil, et d'agréer l'assurance de mes  
sentiments les plus distingués.

M. de Lacaze Duthiers  
M. de Lacaze Duthiers